

AIEST

NUMÉRO 689
TROISIÈME TRIMESTRE 2025

Bulletin



LETTE DU PRÉSIDENT

MATTHEW D. LOEB



@matthewloeb

Vision et unité

Un peu plus d'un mois s'est écoulé depuis l'ajournement de la 70^e Convention quadriennale de l'AIEST. En ces temps où nous traversons une période de clivage social historique, les délégués de nos deux grandes nations se sont rassemblés dans une démonstration d'unité qui a transcendé les attaques venimeuses portant atteinte à nos droits.

Nous sommes restés unis, en consolidant nos forces et en reconnaissant que notre avenir collectif en dépend. Les conditions économiques et sociales que le syndicat protège au nom de ses membres sont restées au premier plan de nos priorités. Lors de la Convention, la solidarité était à l'avant-plan du processus démocratique de l'assemblée suprême de l'AIEST et nous avons agi selon nos priorités.

Le travail que nous avons accompli depuis la dernière fois que nous nous sommes réunis en 2021 a reçu un appui massif et nous avons posé des gestes garantissant nos plans pour l'avenir. Des résolutions ont été adoptées, les finances ont été approuvées, des changements constitutionnels ont été apportés et j'ai publié mon rapport sur nos activités. Nos différents comités sociaux (Jeunes travailleurs, Femmes, Fierté, DEI, Verts et Intervention en cas de catastrophe) se sont réunis pour tracer la voie vers nos prochains objectifs et pour discuter des questions mises à l'ordre du jour. Des caucuses sur nos différents métiers ont également été organisés pour aborder les enjeux auxquels nous sommes confrontés et pour échanger sur la situation des industries dans lesquelles nous travaillons. Enfin, nous avons organisé une session de formation complète pour les dirigeants locaux.

L'une des retombées les plus importantes du rassemblement pour la conduite de nos affaires a été la création de nombreux liens et l'établissement de relations grâce à la présence en personne. Les dirigeants de toute l'Alliance ont profité de l'occasion pour discuter de questions communes. Des relations personnelles et professionnelles ont été nouées ; les liens entre les délégués et l'esprit d'unité ont sans aucun doute renforcé l'organisation. Je remercie les délégués pour leur engagement et leur solidarité. Ce fut une semaine bien remplie où tout le monde s'est mis à la tâche et où un travail appréciable a été réalisé au nom des sections locales et des membres que nous représentons avec savoir-faire. Même l'alerte au tsunami nous a rapprochés les uns des autres. Ensemble, les délégués se sont retranchés pour faire face à la situation. Le service des communications, le comité d'intervention en cas de catastrophe et le personnel d'accueil local ont répondu à l'appel pour assurer la sécurité de tous et le secrétaire général Jamie Wood a dirigé les opérations avec son professionnalisme et son pragmatisme habituels. Heureusement, l'impact s'est résumé à un simple désagrément et tout le monde est resté en sécurité.

En fin de compte, nous avons accompli le travail que nous étions venus faire. Tous les dirigeants ont été réélus sans opposition. Je suis très touché par la confiance que les quelque mille délégués présents nous ont accordée. Nous continuerons à remplir nos obligations en nous battant pour ce que les membres méritent. Grâce à la puissance de notre solidarité, nous pouvons assurer la sécurité et la prospérité des membres et de leurs familles face aux défis qui nous attendent.

Je suis honoré de servir les membres de cette grande Alliance en tant que président international. Mon dévouement à notre réussite est inébranlable et je suis toujours conscient de mes obligations alors que nous travaillons ensemble pour faire progresser le bien-être des membres. Soyez prudents et portez-vous bien. En toute solidarité. ■

EN TANT QUE TRAVAILLEURS
DU DIVERTISSEMENT,
EN TANT QUE MEMBRES DE L'AIEST
ET EN TANT QUE SYNDICALISTES
AYANT UNE CONSCIENCE COLLECTIVE,
NOUS SOMMES LE CONTREPOIDS.
NOUS SOMMES ICI EN TANT QUE
CHAMPIONS DE L'UNITÉ!!!

70^e CONVENTION

RAPPORT DU PRÉSIDENT INTERNATIONAL
HONOLULU, HAWAII, DU 28 JUILLET AU 1^{er} AOÛT 2025
CONDENSÉ DE LA PORTION CANADIENNE

L'AIEST a connu une croissance considérable au Canada depuis la 69^e Convention. Le nombre de membres a augmenté de 16 % au cours des quatre dernières années et dépasse aujourd'hui les 32 000 travailleurs. Les membres canadiens représentent près de 19 % de l'ensemble des membres de l'Alliance, ce qui souligne la portée internationale de notre syndicat.

Ce niveau de croissance sans précédent est l'évolution naturelle d'un modèle de syndicalisation proactif qui ne repose pas seulement sur des travailleurs qui demandent à être représentés par l'Alliance. Nous avons pris des mesures audacieuses pour joindre les travailleurs des métiers traditionnels et des nouveaux domaines en évolution au Canada tels que l'animation, les effets visuels, les jeux vidéo et joindre les travailleurs culturels dans les musées et les galeries d'art. Le soutien aux syndicats a atteint des niveaux historiques et nous poursuivons l'objectif d'améliorer les conditions de vie de tous les travailleurs de l'industrie du divertissement.

Le but principal de nos efforts au Canada demeure d'appuyer les membres et les dirigeants des sections locales de diverses manières, avec la négociation, la syndicalisation, le lobbying politique, la formation, l'application des contrats et l'administration générale. Le monde dans lequel nos sections locales évoluent est devenu plus compliqué avec des employeurs coordonnés et audacieux qui cherchent à grignoter les avantages durement acquis dont les membres jouissent grâce aux efforts de ceux qui les ont précédés.

[...] L'Internationale reste le principal défenseur des membres canadiens sur une multitude de questions ayant un impact sur les membres et leurs familles, incluant les enjeux législatifs canadiens présentés plus bas.

La syndicalisation des travailleurs dans les provinces canadiennes repose sur de nombreux facteurs. Les taux de syndicalisation au Canada sont plus élevés qu'aux États-Unis, mais cela s'explique en grande partie par le fait que la main-d'œuvre du secteur public est relativement plus importante au Canada et qu'elle est fortement syndiquée. Le taux de syndicalisation global au Canada est d'environ 29 %. Par contre, il faut noter deux tendances préoccupantes : 1) le ratio de syndicalisation a généralement diminué entre 1997 et 2021 ; 2) les écarts entre les secteurs publics et privés se creusent.

(suite à la page 2)

AVIS OFFICIEL

Le bureau général de l'AIEST tiendra sa réunion régulière du milieu de l'hiver au Westin Riverwalk, San Antonio, 420 W. Market St, San Antonio, Texas 78205 à partir de 9 h le lundi 26 janvier jusqu'au vendredi, 30 janvier 2026 inclus. Tous les sujets soumis à l'attention du conseil doivent être acheminés au bureau général au plus tard quinze (15) jours avant les réunions. Les représentants des sections locales qui désirent assister à ces réunions doivent faire leurs réservations auprès du Westin Riverwalk en appelant le 1-888-627-8396. Le tarif de chambre d'invités pour l'AIEST est de 265 \$US plus les taxes applicables pour les chambres en occupation simple ou double. La date limite pour réserver est fixée au 5 janvier 2026. ■



WWW.IATSE.NET



Sources mixtes
papier et produits en bois
provenant de forêts gérées
de manière responsable
certifiées par le
Système de Certification
Forestière FSC®
www.fsc.org Cert. No. COC-1512
© 1996 Forest Stewardship Council

MESSAGE DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER GÉNÉRAL

Merci beaucoup

Ce numéro du Bulletin officiel est consacré à la 70^e Convention quadriennale qui vient de s'achever. C'est donc l'occasion pour moi d'exprimer mes remerciements les plus sincères pour les efforts et les réalisations de ceux qui ont contribué à faire de notre convention un succès retentissant.



JAMES B. WOOD

Au fil des ans, le programme de notre Convention s'est considérablement étoffé et son bon déroulement nécessite la coopération de nombreuses personnes. Je tiens tout particulièrement à exprimer ma gratitude au personnel du Bureau général de l'AIAST et du Bureau de la côte Ouest pour leur travail acharné tout au long des longs mois de préparation. Il est demandé aux membres du personnel d'assumer de nombreuses tâches supplémentaires tout en continuant à exercer leurs fonctions habituelles. En outre, les membres du personnel qui ont dû travailler sur place se sont peut-être retrouvés au paradis, mais les longues heures de travail ne leur ont laissé que peu de temps pour en profiter. Ils méritent une reconnaissance particulière pour leur dévouement et leur engagement.

L'extraordinaire hospitalité des sections locales 665 et du district 2 a été mise en évidence. Les délégués, le personnel et les invités ont tous été très bien accueillis et nous leur disons Mahalo.

Ce fut un plaisir de voir la famille élargie des organisations de l'AIAST à la Convention. Au total, 16 exposants étaient présents à l'extérieur du hall de la Convention. Au vu de la foule rassemblée autour de chaque stand, les délégués ont apprécié que ces exposants prennent le temps d'être avec eux. Les dirigeants élus, les directeurs de département, les représentants internationaux et les membres des comités de l'AIAST se sont investis, ils ont tous fourni un effort considérable dans la préparation et l'exécution de leurs diverses tâches, et cela a sauté aux yeux.

Les co-juges des élections, Frank Gallagher et Frank Taylor, en collaboration avec les membres de leurs comités et les membres du personnel, ont veillé à ce que l'inscription des délégués se déroule de manière harmonieuse et ordonnée. Cette équipe s'est acquittée de sa tâche avec grâce et efficacité. En fin de compte, ils ont inscrit 970 délégués, le plus grand nombre à avoir jamais participé à une convention de l'Alliance internationale.

Je tiens également à remercier les techniciens de scène de la section locale 665 ainsi que les membres des sections locales 22, 600, 720 et de l'ACT pour le travail qu'ils ont effectué afin de préparer la Convention et d'offrir aux délégués une expérience qui a surpassé de loin tout ce que nous avions connu jusqu'à présent.

Enfin, je tiens à remercier tous les délégués pour leur engagement et leur participation à cette assemblée suprême de l'AIAST. C'était la 12^e Convention de l'AIAST à laquelle je participais et ma 6^e en tant que secrétaire-trésorier général. Les délégués à Honolulu étaient dévoués, ils ont travaillé fort et ce fut la Convention la plus unie et la plus énergique que j'ai jamais connue. Je suis fier et honoré d'avoir l'opportunité de travailler en votre nom pour quatre années supplémentaires. ■

AUGMENTATION DE LA TAXE TRIMESTRIELLE PER CAPITA

Les délégués à la 70^e Convention quadriennale ont voté en faveur d'une augmentation de la taxe trimestrielle, *per capita*, des sections locales et des membres de l'ACT, de la R&T et des VFX/CGI, de trois dollars (3 \$) à compter du 1^{er} janvier 2026, de trois dollars (3 \$) à compter du 1^{er} janvier 2027, de trois dollars (3 \$) à compter du 1^{er} janvier 2028 et de trois dollars (3 \$) à compter du 1^{er} janvier 2029. Les paiements trimestriels, *per capita*, pour les sections locales des Départements spéciaux augmenteront d'un dollar (1 \$) le 1^{er} janvier de chacune de ces quatre années. Pour les membres retraités, la taxe *per capita* demeure inchangée à quatre dollars et cinquante cents (4,50 \$) par trimestre. ■

70^e CONVENTION

Le taux de syndicalisation dans le secteur public a augmenté de 4 % entre 1997 et 2021, pour atteindre aujourd'hui 74 %. Au cours de la même période, le taux de syndicalisation dans le secteur privé a baissé de 6 % et se situe actuellement à 13,8 %. Malgré ces tendances, je suis heureux d'annoncer que l'AIAST a réussi à syndiquer des travailleurs dans nos métiers traditionnels ainsi que dans de nouveaux secteurs et presque toutes les provinces reconnaissent maintenant les cartes d'adhésion syndicale numériques et le vote d'adhésion syndical en ligne. [...]

Il est de plus en plus évident que les petites sections locales n'ont pas toujours la capacité et les ressources nécessaires pour s'engager dans de vastes efforts de syndicalisation sans le soutien de l'Alliance internationale. Sous ma direction, l'Alliance a fourni du soutien stratégique par le biais des représentants internationaux et de l'aide financière du Fonds de défense. L'Alliances'est engagée à fournir ce soutien à toute section locale au Canada qui cherche à accroître ses rangs par le biais de la syndicalisation.

Depuis 2021, nous avons aidé les travailleurs à syndiquer 68 employeurs, dont 47 à la suite d'une accréditation réussie et 21 par reconnaissance volontaire. On parle ici de 24 unités de négociation pour les techniciens de scène, 16 pour le personnel d'accueil, 14 pour le cinéma et la télévision et 9 pour l'animation, les effets visuels et les jeux vidéo.

Suite à la 69^e Convention, l'Alliance a mis l'accent sur la syndicalisation des secteurs de l'animation et des effets visuels (VFX) à Vancouver, Toronto et Montréal, qui sont les principaux centres de production au Canada. L'Alliance a investi de manière significative en engageant de nouveaux organisateurs à Vancouver et à Toronto et a redirigé une partie du travail de l'un de nos représentants basés à Montréal vers ces efforts. La section locale 938 de la Guilde de l'animation canadienne a été créée et, avec le soutien de l'Internationale, elle a réussi à obtenir d'importants succès de syndicalisation auprès de sociétés d'effets visuels, de studios d'animation et d'entreprises de jeux vidéo employant des centaines de travailleurs.

L'un des principaux succès de syndicalisation concerne un grand studio mondial d'animation et d'effets spéciaux employant près de 500 personnes dans des unités distinctes à Montréal, Toronto et Vancouver. Afin d'éviter des mois, voire des années de litige, nous avons pu contacter le conseiller juridique et les cadres supérieurs de cette entreprise à l'étranger et structurer un accord global qui a permis de résoudre les litiges et d'établir un cadre national pour la négociation d'une convention collective qui inclurait des rencontres provinciales afin de se conformer au cadre juridique en vigueur au Canada. Les négociations se poursuivent.

En 2019, l'AIAST a formé un conseil conjoint avec Communication Workers of America pour syndiquer les productions de télé-réalité au Canada. L'objectif du conseil était de syndiquer l'un des plus grands producteurs de télé-réalité du Canada tout en déposant un recours collectif en Ontario au nom des employés de la société, demandant des dommages-intérêts découlant du non-paiement des heures supplémentaires et des jours fériés conformément à la législation applicable en matière de normes d'emploi. Un règlement de ce recours collectif a été conclu et approuvé par les tribunaux de l'Ontario. [...]

En octobre 2021, une célèbre émission de télé-réalité a tourné un épisode à Toronto et l'Internationale a pu obtenir un accord pour les 50 membres de l'équipe canadienne travaillant sur cet épisode. C'était la première fois que cela se produisait pour cette production au Canada. L'Internationale a également pu conclure un accord avec une autre série de télé-réalité qui a tourné toute sa saison d'épisodes à Hamilton, en Ontario, sous une entente avec l'Alliance. Le Département des affaires canadiennes et le Département de la production cinématographique et télévisuelle ont collaboré avec les sections locales concernées pour créer un accord standard sur la télé-réalité qui s'appliquerait à tous les producteurs de télé-réalité signataires de l'Alliance basés aux États-Unis et qui produisent au Canada.

L'Alliance a réussi à obtenir 1,3 million de dollars de financement du gouvernement fédéral pour la formation dans l'industrie des spectacles en direct. Nous avons utilisé créativement une partie de ce financement pour aller chercher des droits de négociation pour le travail audiovisuel avec les sections locales de Winnipeg, Ottawa, London et Halifax. Nous avons collaboré avec un important employeur multinational afin d'offrir une formation dans ces quatre villes et de faciliter l'inclusion de ces villes dans la convention collective de l'Internationale avec Encore. [...]



Nous travaillons aussi avec les sections locales de scène et de personnel d'accueil pour soutenir leurs efforts de syndicalisation. [...] Nous avons commencé à dispenser une formation sur la syndicalisation, notamment sur l'aspect juridique de la syndicalisation. Nous travaillons également avec des employeurs connus afin de garantir du travail à nos sections locales là où les efforts de syndicalisation traditionnels se sont avérés impraticables.

L'Internationale s'est vivement engagée à soutenir les efforts de nos syndicats locaux pour négocier des conventions collectives dans un contexte de plus en plus hostile, avec des gouvernements provinciaux antitruvailleurs, une période économique incertaine et de fortes pressions inflationnistes. Le Département canadien a été impliqué dans 171 négociations distinctes et a pu en compléter 147. Sur les 171 négociations, 35 concernaient une première entente et nous avons pu en conclure 26. Le nombre relativement élevé de premières ententes pèse lourdement sur les ressources du Département canadien, car elles ont tendance à être plus longues et plus complexes que les ententes de renouvellement.

En moyenne, les négociations durent sept mois et demi. Pour les premières ententes, la moyenne est plus proche de dix mois et certaines s'étendent sur plus d'un an. Certaines de ces premières ententes couvrent de très grandes unités de négociation dans le domaine des effets visuels et de l'animation. [...]

Sous ma direction, les Contrats roses canadiens ont été entièrement restructurés pour devenir des conventions collectives à durée déterminée plutôt que les contrats des années passées. Contrairement au Contrat rose américain, les accords canadiens sont négociés individuellement avec chacun des 18 producteurs en tournée. Il n'y a pas d'association patronale canadienne qui puisse négocier au nom de tous les producteurs. L'Internationale négocie chacun des contrats en consultation avec les sections locales concernées. Quatre cycles de ces accords ont été négociés et, bien qu'il y ait eu quelques problèmes, le processus s'est déroulé de manière relativement transparente et peu de litiges ont été soulevés. L'Internationale a mis en place un programme de sensibilisation pour s'assurer que chaque production canadienne en tournée soit visitée par un représentant international, ce qui signifie que, peu importe où ils sont, nos membres savent qu'ils font partie de la famille AIEST et que, en tant que famille, nous prenons soin les uns des autres.

Nous avons procédé à un examen des taux hebdomadaires moyens et médians payés à nos équipes. Cet exercice a abouti à un élan pour faire augmenter les taux minimums du Contrat rose canadien d'environ 35 % au cours de sa première année. Compte tenu des capacités de rémunération qui existent dans ce secteur, les entreprises qui sont légitimement incapables de respecter les nouveaux taux minimums sont soumises à une nouvelle structure d'heures supplémentaires qui comprend des heures supplémentaires quotidiennes et hebdomadaires, ainsi qu'un plafond d'heures hebdomadaires. [...]

Au début de la première semaine de juillet 2025, les négociations avec Wildbrain Studios, un grand studio d'animation de Vancouver qui emploie 500 travailleurs, ont mené à un premier contrat qui a été largement accepté.

Hormis les premiers contrats, les négociations dans le secteur de la scène au Canada ont suivi les tendances actuelles, à quelques exceptions près. Pour faire face à l'inflation, les travailleurs de la plupart des sections locales demandent et obtiennent des augmentations de salaire supérieures à la normale au moins pour la première année de leurs ententes. Nombre d'entre eux ont également réussi à maintenir ou à négocier pour la première fois des protections liées au coût de la vie. De nombreuses sections locales ont également été en mesure d'insérer des dispositions telles que la disponibilité d'un lieu privé pour l'allaitement et l'accès à des produits menstruels. Des sections locales ont également réussi à faire reconnaître la Journée de la vérité et de la réconciliation comme un jour férié. Plusieurs provinces ont maintenant emboîté le pas au gouvernement

fédéral canadien en faisant de cette journée un jour férié reconnu, mais il est réconfortant de savoir que nos sections locales ont pris l'initiative de négocier cette reconnaissance avant qu'elle ne devienne un jour férié.

Les sections locales de cinéma au Canada continuent d'apprécier les avantages de négocier pour l'ensemble de l'Alliance dans cette industrie. De nombreux syndicats de l'industrie cinématographique au Canada opèrent dans le cadre d'accords promulgués et, chaque année depuis la Convention, ils ont été en mesure d'obtenir les mêmes avantages salariaux que toute l'industrie. J'ai demandé à notre conseiller juridique canadien de travailler avec nos représentants pour créer un langage standard sur l'intelligence artificielle (IA) pour ces accords promulgués afin de s'assurer que toutes nos sections locales de cinéma en Amérique du Nord bénéficient des mêmes protections, de sorte que nous puissions aborder les questions de l'IA générative en étant solidaires et unis.

En janvier 2024, la section locale 873 a pu transférer certaines augmentations salariales pour les longs métrages vers les productions télévisuelles, ce qui a permis de combler une lacune dans l'accord à terme de la section locale 873. L'Internationale a aidé la section locale à négocier, ce qui a abouti à une entente comprenant les plus fortes augmentations salariales de l'histoire de l'accord à terme de la section locale 873. La section 873 a également réussi à obtenir une clause « *me-too* » qui a permis à la section d'obtenir le même langage sur l'IA que celui négocié par l'Internationale dans d'autres contrats importants. La section locale 873 a également négocié une entente d'une durée de quatre ans qui coïncide avec la date d'expiration de l'Accord-cadre de la Colombie-Britannique et se situe six mois après la durée traditionnelle de l'Accord de base d'Hollywood et de l'Accord régional de base. Il s'agissait d'un objectif de longue date de la section locale.

Les sections locales 891 et 669 font partie du Conseil des syndicats du cinéma de la Colombie-Britannique (C-B) qui a négocié à trois reprises avec l'Alliance des producteurs de film et de télévision (AMPTP) et avec l'Association canadienne des producteurs de médias (CMPA) depuis la Convention de 2021. Le Conseil des syndicats du cinéma de la CB est partie prenante d'un accord à terme avec l'AMPTP et la CMPA appelé l'Accord maître de la CB. J'ai chargé des représentants internationaux d'aider les sections locales canadiennes dans ces négociations. L'Accord-cadre a expiré le 31 mars 2021. Les négociations ont commencé au début du mois de février 2021 et bien que les parties se soient rencontrées 22 fois, elles n'ont pas réussi à s'entendre. En conséquence, le Conseil de la Colombie-Britannique a demandé une médiation non contraignante. Le médiateur a publié un rapport en août 2021 contenant des recommandations pour parvenir à une entente de renouvellement. Alors que le Conseil de la CB était prêt à accepter les recommandations du médiateur, l'AMPTP/CMPA ne l'était pas. Les négociations se sont prolongées tout au long de l'automne 2021. Une plainte pour pratique de travail déloyale a finalement été déposée auprès du Tribunal du travail de la CB avec le Conseil de la CB, alléguant, entre autres, que l'AMPTP/CMPA négociait de mauvaise foi.

Les parties sont finalement parvenues à un accord le 4 mai 2022, près de 18 mois après l'expiration de l'entente. [...] En janvier 2025, le Conseil de la CB a pu négocier un accord de trois ans qui prévoit des augmentations salariales comparables à celles de l'industrie (les plus élevées dans l'histoire du Conseil de la CB), un langage sur l'IA conforme aux normes de l'industrie, ainsi que des améliorations demandées depuis longtemps en ce qui concerne les *per diem* et le kilométrage. L'accord a été conclu après neuf jours de négociations, ce qui fut loin d'être le cas lors des négociations de 2021. J'étais déterminé à soutenir nos membres en Colombie-Britannique et j'ai rencontré les dirigeants des sections locales 891 et 669 afin d'obtenir leur accord pour contester l'entente Safe Harbour, qui est notoire et qui constitue un obstacle aux négociations collectives avec l'AMPTP/CMPA dans cette province. Je suis fier d'annoncer que les

dirigeants ont accepté de relever ce défi, même si aucun autre syndicat du cinéma en Colombie-Britannique ne les soutenait. Le Conseil de la C-B a contesté l'accord Safe Harbour et l'affaire est toujours devant le Tribunal du travail de la C-B. Je suis heureux d'annoncer, suite à notre contestation, que l'AMPTP/CMPA a accepté la rétroactivité obligatoire de tout accord salarial lors du cycle de négociations de 2025. Même si ce n'est pas une victoire totale, l'imposition d'une rétroactivité obligatoire a permis au Conseil de la CB d'obtenir un accord qui incluait le modèle de règlement de l'industrie.

À Montréal, avant la fusion des sections locales 667 et 514 de l'IATSE avec l'AQTIS, nous avons mis en place des plans provisoires pour le secteur trois. J'ai le plaisir d'annoncer qu'au cours de ses négociations avec l'Association des producteurs du Québec, la section locale a réussi à obtenir un accord pour aligner le secteur trois sur les accords qu'elle a conclus avec les studios américains pour les grandes productions. Il s'agit d'une augmentation substantielle par rapport à l'entente précédente de l'AQTIS.

L'activité politique est restée intense au Canada. Le résultat des élections fédérales de 2021 a laissé les libéraux avec un gouvernement minoritaire et en mars 2022, le Parti libéral et le Nouveau Parti démocratique ont conclu une entente qui engageait les deux partis à adopter un certain nombre de lois progressistes en échange d'un soutien continu pour maintenir le gouvernement libéral. Cet accord a été critiqué par de nombreuses personnes, mais il a permis d'obtenir des avancées significatives pour les travailleurs, ce qui était l'objectif des organisations syndicales depuis des décennies. L'Internationale continue de s'impliquer fortement dans de nombreuses questions politiques qui ont un impact sur nos membres. Nous continuons à présenter régulièrement des mémoires sur le budget fédéral ainsi que sur les consultations relatives à l'assurance-emploi, le renouvellement de la licence de Bell Media et le projet de loi C27. [...]

À la lumière des préoccupations soulevées par la section locale 514 au Québec, l'Internationale a fait partie d'un certain nombre d'organisations qui ont contesté la décision du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) concernant le renouvellement de la licence de Radio-Canada. L'AIEST a contesté plusieurs aspects de la décision, notamment le fait qu'elle n'imposait pas à Radio-Canada certaines obligations pour ce qui est des licences pour les programmes en langue française. J'ai le plaisir d'annoncer que le Cabinet fédéral, a exercé son autorité, fait rarissime, et il a accepté l'appel et a ordonné au CRTC de reconsidérer sa décision initiale de renouvellement de la licence de diffusion de Radio-Canada.

L'Internationale s'est fortement impliquée dans le lobbying auprès de diverses agences gouvernementales afin d'obtenir du soutien pour nos membres qui continuaient d'être affectés par la COVID en 2021. L'industrie cinématographique ayant largement repris ses activités, les efforts de l'Internationale se sont concentrés sur le maintien des prestations de soutien au revenu pour les membres travaillant dans les secteurs des productions en direct et des foires commerciales. L'Internationale a formé la Coalition des industries créatives, qui comprend Actors Equity, la Fédération canadienne des musiciens et l'Association des concepteurs du Canada, et a exercé une forte pression pour l'introduction de la prestation canadienne d'urgence (PCU), qui a fourni aux travailleurs, y compris les travailleurs pigistes, une aide financière de 2 000 \$ par mois pendant 28 semaines. Cette prestation devait initialement expirer en mars 2021, mais grâce aux efforts de lobbying, elle a été prolongée jusqu'à la fin d'octobre.

Nous avons continué à faire du lobbying et nous avons réussi à obtenir des modifications à l'allocation de 300 \$ par semaine pour les travailleurs canadiens en situation de confinement (PCAT). Au départ, cette prestation n'était accessible qu'aux demandeurs des régions soumises à un confinement, mais l'AIEST et ses partenaires syndicaux ont à nouveau fait pression pour convaincre le gouvernement fédéral que les restrictions imposées aux salles de spectacle

constituaient une forme de confinement. Le gouvernement a accepté et la PCAT a été étendue aux travailleurs des spectacles en direct dans les endroits où la capacité des salles était limitée à 50 %.

Nos efforts de lobbying ont été grandement soutenus par nos sections locales, qui ont fourni des statistiques sur le marché du travail, montrant que leurs membres étaient toujours au chômage ou sous-employés. Ces efforts ont abouti à l'introduction d'un autre fonds de secours destiné aux travailleurs du secteur des spectacles en direct. En 2022, le gouvernement fédéral a mis en place le Fonds de résilience des travailleurs des Arts de la scène du Canada (FRTSC), un fonds de 60 millions de dollars créé pour aider les travailleurs à rester dans l'industrie des spectacles en direct.

Le premier versement de ce fonds a consisté en un paiement unique de 2 500 dollars aux travailleurs de l'industrie. L'AIEST a facilité la nomination de l'AFC (Actors Fund of Canada) en tant qu'organisation chargée de traiter les demandes et d'administrer le fonds. Le second volet du fonds concernait la formation continue. Plus de 200 organisations ont demandé à bénéficier des 10 millions de dollars réservés à la formation. L'AIEST a reçu 1,3 million de dollars et a été le principal bénéficiaire du Fonds. [...] Vingt et une sections locales canadiennes ont participé avec environ 2100 étudiants provenant de 10 provinces.

Cette incroyable réponse de nos membres et de nos sections locales a clairement démontré qu'il existe un désir de formation supplémentaire si les ressources nécessaires sont mises à disposition. En conséquence, j'ai demandé au Département canadien de retenir les services d'un consultant en formation afin d'identifier et d'accéder aux sources de financement fédérales et provinciales disponibles pour soutenir l'Internationale et les sections locales dans leurs efforts de formation. [...]

Notre engagement le plus important depuis le congrès de 2021 concerne le projet de loi C-11, la Loi sur la diffusion en ligne. Le projet de loi C-11 a introduit des modifications à la loi sur la radiodiffusion afin d'exiger des entreprises en ligne étrangères qu'elles soutiennent la création et l'accès à la Culture canadienne par le biais des services de diffusion en continu basés sur des plates-formes Internet. Le projet de loi, adopté en avril 2023, demande au CRTC, qui applique la loi sur la radiodiffusion, de tenir des audiences publiques afin d'aborder plusieurs points clés de la réglementation en vertu de la loi. En plus du dépôt d'une série de mémoires officiels concernant le projet de loi, j'ai demandé à nos représentants de comparaître et de témoigner devant plusieurs comités parlementaires et sénatoriaux ainsi qu'aux audiences officielles devant le CRTC. [...]

Au début de juin 2024, le CRTC a publié sa décision provisoire qui ordonnait aux sociétés étrangères de diffusion en continu en ligne, comme Netflix et Amazon, de verser une contribution financière annuelle de 5 % de leurs revenus canadiens pour soutenir l'industrie canadienne du cinéma, de la télévision et des médias afin de faire progresser les objectifs envisagés dans la Loi sur la radiodiffusion. Sur les 5 % de contribution totale, 1,5 % pouvait être alloué à leurs propres investissements directs dans des productions de contenu canadien.

Cette décision pourrait jouer un rôle important dans la stabilité future de l'industrie cinématographique au Canada. Un certain nombre de diffuseurs mondiaux ont fait appel de cette décision. L'AIEST a présenté des observations détaillées sur la question de la modernisation de la définition du contenu canadien, mais les audiences prévues devant le CRTC en mars ont été reportées en raison des élections fédérales. La position de l'Internationale sur la définition du contenu canadien insiste pour que la propriété intellectuelle ne soit pas le seul facteur déterminant et que la définition reconnaisse le rôle créatif des membres de l'AIEST et ne se limite pas aux acteurs, aux réalisateurs et aux producteurs.

L'Internationale a également consacré beaucoup de temps et de ressources à travailler avec les employeurs et les organisations syndicales du secteur des spectacles en direct pour plaider en faveur d'un crédit d'impôt sur le travail, à l'instar du régime de crédit d'impôt qui existe

dans l'industrie cinématographique. Le secteur ne s'est pas encore totalement remis de la COVID et doit faire face à d'importants obstacles. L'AIEST a rejoint la Canadian Actors' Equity, la Fédération canadienne des musiciens, l'Association des concepteurs du Canada (désormais une section locale de l'AIEST) et l'Union des artistes réunis au sein de la Coalition des industries créatives pour faire pression en faveur d'un crédit d'impôt fédéral pour le secteur des spectacles en direct. Les employeurs du secteur des spectacles en direct, dont l'Association professionnelle des théâtres canadiens et certains de ses membres les plus importants, comme le Festival de Stratford, Mirvish Productions, le Festival Shaw et l'Orchestre symphonique de Toronto, se sont également joints à cette initiative de lobbying. Les syndicats et les employeurs du secteur des spectacles en direct sont unanimes dans leur message : le secteur des spectacles en direct, à quelques exceptions près, est en difficulté et n'est pas revenu aux niveaux d'avant la COVID.

Le Régime de retraite canadien de l'industrie du divertissement (RRCID) demeure une ressource importante pour nos membres canadiens. Le RRCID a connu une croissance considérable depuis la précédente Convention de 2021. L'actif du RRCID est passé de 900 millions de dollars en 2021 à 1,4 milliard de dollars. Le nombre de membres participants a également augmenté, passant de 28 976 en 2021 à 34 758 en 2025. À partir du 1er janvier 2023, le RRCID a permis aux conjoints, aux enfants et/ou aux parents des membres qui répondent aux critères d'accessibilité de s'inscrire au régime. Deux initiatives récentes démontrent la volonté du comité du RRCID, composé de membres de l'AIEST et de la Guilde canadienne des réalisateurs, de relever de nouveaux défis afin d'améliorer la capacité de nos membres à prendre leur retraite dans la dignité. En 2024, le RRCID, en collaboration avec des consultants, a déterminé que la plupart des syndicats locaux ne contribuaient pas suffisamment par le biais de leurs conventions collectives pour assurer une retraite viable à nos membres. Une campagne a été lancée pour réclamer une contribution de 12 % à la retraite dans toutes les conventions collectives de l'AIEST. [...] Je suis heureux de constater que depuis le début de la campagne, plusieurs syndicats locaux signalent qu'ils ont été en mesure d'obtenir des cotisations de retraite supplémentaires dans le cadre de leurs négociations collectives. La deuxième initiative, toute récente, est la transition potentielle d'un régime de retraite collectif à un régime de retraite à prestations déterminées. Il s'agit manifestement d'une entreprise de grande envergure qui nécessitera un examen approfondi de la part des membres, mais elle pourrait permettre de protéger l'épargne-retraite et d'assurer la tranquillité d'esprit de nos membres, sachant qu'ils bénéficieront d'une retraite sûre. J'attends avec impatience de voir les progrès de cette démarche. J'aimerais également souligner que le RRCID s'est joint à l'Internationale pour soutenir nos membres pendant les interruptions de travail en 2023-24. L'Internationale a versé 750 000 \$ et le RRCID 100 000 \$ supplémentaires à l'AFC. Avec ces montants et les contributions de nos sections locales canadiennes, l'AIEST est devenue le plus grand contributeur de l'AFC pour aider nos membres en cas de période difficile.

Le Régime de santé de l'AIEST au Canada a été créé en 2012 et il continue de remplir son mandat en combinant le pouvoir d'achat des 25 groupes qui participent au régime. Le régime couvre maintenant 39 000 personnes et les coûts des primes annuelles dépassent 65 millions de dollars. En dépit d'une forte inflation, le Régime continue d'utiliser son poids financier considérable pour maintenir les augmentations annuelles des primes à un bas niveau. Cela a permis à de nombreuses sections locales d'améliorer les couvertures et de réduire les critères d'admissibilité afin de permettre à un plus grand nombre de membres et à leurs familles d'être couverts. Le Régime de santé de l'AIEST au Canada inclut des sections locales de tailles diverses et des membres dont les niveaux de revenus sont très variés. Il reste un exemple remarquable de la solidarité entre les sections locales et l'Alliance internationale. ■

BUREAU GÉNÉRAL

MATTHEW D. LOEB
Président international

JAMES B. WOOD
Secrétaire-trésorier général
207 West 25th Street, 4th Floor
New York NY 10001
Tél. 212 730-1770
Fax 212 730-7809

Bureau canadien
JOHN M. LEWIS
4^e Vice-Président international
Directeur des affaires canadiennes
22 St-Joseph Street
Toronto ONT M4Y 1J9
Tél. 416 362-3569
Fax 416 362-3483

Secrétaire du 11^e district
ZOE DEMPSTER
55 Elizabeth Ave
St. John's
Terre-Neuve-et-Labrador
Canada
A1A 1W9
iadistrict11@gmail.com

COMMENT REJOINDRE LES SECTIONS LOCALES

56 > Montréal
ISABELLE GARCEAU
Secrétaire archiviste
1, rue de Castelnau Est, local 104
Montréal QC H2R 1P1
Tél. 514 844-7233
Fax 514 844-5846
archiviste@iatse56.com

262 > Montréal
AUDREY PRÉVOST-LABRE
Secrétaire archiviste
1945 Mullins, bureau 160
Montréal QC H3K 1N9
Tél. 514 937-6855
Fax 514 937-8252
s.ross@iatselocal262.com

AOTIS-514 > Montréal
CARL LESSARD
1001 BD de Maisonneuve E.
Bureau 900 Montréal H2L 4P9
Tél. 514 844-2113
Fax 514 608-1667
carl_lessard@videotron.ca

863 > Montréal
MÉLANIE FERRERO
4251 rue Fabre
Montréal QC H2J 3T5
Tél. 514 641-2903
iatse863@gmail.com

523 > Québec
ALAIN ROY
8500, boul. Henri-Bourassa
bureau 212
Québec QC G1G 5X1
Tél/Fax 418 847-6335
secretaire@iatse523.com

849 > Provinces maritimes
OLIVIA KING
617 Windmill Road, 2nd Floor
Dartmouth NS B3B 1B6
Tél. 902 425-2739

CHERYL BATULIS
Administratrice
Régime de retraite canadien
de l'industrie du divertissement
22 St. Joseph Street
Toronto ONT M4Y 1J9
cheryl@ceirp.ca

Pour rejoindre l'éditeur
ROBERT CHARBONNEAU
bobcharbonneau@videotron.ca

BULLETIN AIEST (IATSE)
CP 34123, Succ. Trait Carré
Québec QC
Canada G1G 6P2

70^e CONVENTION RÉSOLUTION 55 / SOUTIEN À LA SOUVERAINETÉ CANADIENNE

ATTENDU QUE l'AIEST est fière de représenter depuis 1898 les travailleurs des industries des spectacles en direct, des expositions et du cinéma aux États-Unis et au Canada ; **CONSIDÉRANT** que les relations entre les États-Unis et le Canada, en tant que nations souveraines, reflètent une interdépendance et une coopération profondes, favorisées par une géographie partagée, des valeurs similaires et des liens économiques solides ; **ATTENDU QUE** le respect mutuel, la collaboration et la solidarité entre tous les membres de l'AIEST, quelle que soit leur nationalité, ont été et continueront d'être essentielles au succès de l'AIEST en tant qu'organisation syndicale démocratique axée sur l'amélioration de la vie des membres

et de leurs familles des deux côtés de la frontière canado-américaine ; **PAR CONSÉQUENT**, qu'il soit résolu que l'AIEST : 1) ne soutienne que les politiques gouvernementales sociales et économiques qui reconnaissent et respectent le fait que le Canada et les États-Unis sont et continueront d'être des nations souveraines ; et 2) ne soutienne que les politiques gouvernementales sociales et économiques qui améliorent la vie professionnelle des membres et de leurs familles, quelle que soit leur nationalité ; **ACTION DE LA CONVENTION** : Les délégués ont adopté à l'unanimité cette résolution affirmant le soutien indéfectible de l'AIEST à la souveraineté canadienne. ■